



L'ÉCHO

du Tescon

Bulletin municipal d'information, novembre 2011

numéro

113



Dans ce numéro :

Le mot du Maire.....	2
Compte rendu du Conseil Municipal..	3
Le Plan Local d'Urbanisme	8
Avancement des travaux.....	9
Télévision tout numérique	
Etude du territoire communal... ..	10
Coopérative de blé de Salvagnac... ..	11

Départ de la directrice des finances publiques	12
Il y a 800 ans à Salvagnac	13
Calendrier des animations.....	14
Repas de quartier	
Le Mouton à Carreaux	15
Les Amis de la Belote	16
Association Culturelle	17

APSA AMIS	18
Conservatoire de l'Outillage	19
Association Culture et Tourisme ..	20
Pétanque Salvagnacoise	21
Places en fête	22
RTFC	23
La page d'histoire	24
Bien à savoir.....	26



Le mot du Maire



Même si nous traversons un automne encore estival, les nuages s'amoncellent sur notre environnement économique et politique. L'Europe, après des années de dérégulation et de libre échange débridé, découvre bien tardivement la nécessité de règles communes et de solidarité entre les peuples.

Une solidarité dont nous aurions été heureux de ressentir le souffle universel dans le cadre du schéma de coopération intercommunal qui nous impose une fusion – regroupement avec une autre collectivité pour atteindre la taille de 5000 habitants.

Madame la Préfète a proposé la fusion de notre communauté de communes (CCPS)¹ avec celle de Vère-Grésigne². Reprenant la notion de bassin de vie inscrite dans la loi, les huit communes de notre canton ont proposé, après délibération, un regroupement avec la communauté de communes du Pays Rabastinois (CORA)³. Il se trouve que celle-ci, hormis les communes de Rabastens et de Couffouleux, a fait savoir qu'elle ne voulait pas de nous. Certains considèrent que la solidarité s'applique aux autres, mais qu'elle ne les concerne pas lorsqu'elle dérange leurs habitudes de fonctionnement ou le confort rassurant de l'immobilisme.

Nous sommes actuellement en discussion avec la communauté de communes du Quercy Vert⁴ qui a délibéré récemment et donné son accord à la majorité, pour proposer une fusion de nos deux collectivités. Chaque commune de la CCPS devra choisir dans les prochains jours entre ces deux options d'avenir, le Quercy Vert ou Vère-Grésigne, et cela avant la fin du mois de novembre 2011.

Peut-être pouvons-nous espérer, après le changement de majorité au Sénat et

l'arrivée d'un nouveau Préfet dans notre département, que des délais supplémentaires nous seront accordés pour que cette fusion se fasse dans les meilleures conditions consensuelles possibles.

La solidarité, c'est aussi se soucier de l'avenir de ceux qui, demain, malgré des régimes de retraite défaillants, devront pouvoir accéder à un droit essentiel : celui d'avoir un toit.

A Salvagnac, les huit logements sociaux du lotissement du Parc, devraient être achevés à la fin du mois de novembre. Après étude des dossiers de candidature par le Centre Communal d'Action Sociale, quatre logements ont déjà été attribués (1 T4 et 3 T2). Les nouveaux locataires pourront emménager dans le courant du mois de décembre. Les loyers, hors charges, sont de 290 € pour les T2 et de 410 € pour les T4. Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Mairie. Des visites des logements pourront être organisées dès la fin des travaux.

En parcourant ce numéro de votre journal, vous pourrez constater, ou découvrir, le dynamisme des associations Salvagnacoises qui entretiennent une lueur d'espoir pour l'avenir de notre commune. C'est par elles aussi que se manifeste cette solidarité de proximité nécessaire pour rendre notre quotidien plus agréable à vivre.

Bernard Miramond

L'Echo du Tescou n° 113
Bulletin municipal de
la Mairie de Salvagnac
Courriel :
mairie.salvagnac@wanadoo.fr
Parution trimestrielle
Directeur de publication :
Bernard Miramond
Ont participé : Magali
Belnoue, David Beneschi,
Jacques Délérès, Georgette
Gambazza, Jérôme Julia,
Aurore Julia, Jean Lauzeral,
Olivier Lecomte, Colette
Mathieu, Yves Raymond,
Robert Viader, Bernard
Villaret.
Avec la participation
des secrétaires de Mairie :
Claire Balbeura
et Nicole Lutsen
Photos : Tim Bastian,
Magali Belnoue, David
Beneschi, Carine Bigot,
Olivier Lecomte, Yves
Raymond, Bernard Villaret.
Mise en page : Tim Bastian

(1) **CCPS** : Beauvais sur Tescou, La Sauzière Saint Jean, Montdurausse, Montgaillard, Montvalen, Saint Urcisse, Salvagnac, Tauriac.

(2) **Vère – Grésigne** : Alos, Amarens, Andillac, Cahuzac sur Vère, Campagnac, Castelnau de Montmiral, Donnazac, Frausseilles, Itzac, Larroque, Le Verdier, Loubers, Montels, Noailles, Puycells, Saint Beauzille, Saint Cécile de Ceyrou, Tonnac, Vieux.

(3) **CORA** : Couffouleux, Giroussens, Grazac, Loupiac, Mézens, Rabastens, Roquemaure

(4) **Quercy Vert** : Genebrières, La Salvétat-Belmontet, Léojac, Monclar de Quercy, Puygaillard de Quercy, Verlhac-Tescou

Ce journal est le vôtre, il est à vous... Participez à sa rédaction !

Les associations occupent comme promis les pages de ce nouveau numéro du bulletin municipal.

Pour les numéros suivants, nous attendons vos propositions d'articles. Envoyez-nous vos participations et réactions, soit par courriel : mairie.salvagnac@wanadoo.fr, ou par courrier. Au plan pratique, merci de nous transmettre vos textes sous format Word calibré pour une demi-page, soit

un titre, 1500 signes et une photo de manière standard. A titre exceptionnel, le comité peut accepter une page, soit un titre, 3500 signes avec deux ou trois photos.

Pour ce prochain numéro qui devrait paraître entre le **15 et le 31 janvier 2012**, merci de nous faire parvenir vos courriers **au plus tard le 15 décembre**.

Le Comité de rédaction.

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 20 juillet 2011



L'an deux mil onze le 20 juillet à 21h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard MIRAMOND, Maire.

Présidence :

Monsieur Bernard MIRAMOND, Maire

Présents :

Monsieur BALARAN Roland
Monsieur BENESCHI Pascal
Madame BONZOM Danièle
Madame CORNAC Michèle
Madame LAGARRIGUE Christel
Monsieur LECOMTE Olivier
Monsieur VILLARET Bernard

Absents :

Monsieur BOULZE Bernard
Madame BRUNWASSER Mireille
Monsieur CAVIALE Serge
Madame MILTON Nicole
Monsieur RAYMOND Yves
Madame REYES Sophie
Madame YATES Suzanne

Procuration :

Monsieur RAYMOND Yves, Madame YATES Suzanne, Madame BRUNWASSER ont donné respectivement procuration à Monsieur VILLARET Bernard, Madame CORNAC Michèle et à Madame BONZOM Danièle

Secrétaires de séance :

Madame LAGARRIGUE Christel et Monsieur VILLARET Bernard.

En préambule de la séance de ce Conseil Municipal, Monsieur le Maire précise que cette réunion juste avant les vacances d'été se rapporte principalement à une délibération à prendre avant le 04 août 2011 sur le projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.)

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le dernier compte rendu du 28 avril 2011. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle le décès de Madame SUBSOL, Mère de Monsieur Claude SUBSOL, ancien Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire donne lecture de 2 courriers reçus en mairie : le premier remerciant la commune pour la réfection d'un chemin et le second du Président de l'Association des Parents d'Elèves de l'école St Joseph, Monsieur McCormack remerciant également Monsieur le Maire d'avoir prêté gracieusement la salle dite du billard lors de leur soirée QUIZZ.

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ « EGLISE ST PIERRE »

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur VILLARET.

Monsieur VILLARET expose qu'en ce moment il n'y a pas d'électricité dans cette église.

Un compteur a été demandé et le certificat du Consuel n'a pu être délivré car une visite du service départemental d'incendie et de secours est obligatoire. Ce dernier sollicite des travaux pour mise en sécurité du public : rampe d'accès, matérialisation de 2 emplacements handicapés, extincteur, boîtiers de sécurité de secours, équipement alarme et inversion du sens d'ouverture des portes. Tous ces travaux se chiffraient entre 3000 et 4000 €.

Monsieur VILLARET précise que tous les établissements recevant du public devront être mis aux normes au 1er janvier 2015.

Selon la loi de 1905, les collectivités territoriales doivent assurer le clos et le couvert des bâtiments du culte et peuvent participer à l'entretien et à la maintenance.

Monsieur le Maire conclut en disant qu'il est important de réfléchir à cette opération afin que cette église puisse avoir l'électricité à moindre frais.

Monsieur le Maire, après accord du Conseil Municipal, donne la parole à Madame SOLEIL, Présidente de l'Association des Amis de St Pierre », présente dans l'assistance. Elle rappelle aux Conseillers Municipaux qu'une cérémonie aura lieu le samedi 10 septembre 2011 à l'occasion de la remise d'un chèque par le Crédit Agricole (subvention octroyée pour refaire les vitraux du cœur de l'église).





SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (SDCI)

Monsieur le maire expose aux conseillers municipaux les arguments mis en avant afin que la Communauté de Communes du Pays Salvagnacois (CCPS) puisse fusionner avec la Communauté de Communes du Pays Rabastinois « CORA » (le bassin de vie du canton est Rabastens ou Gaillac et non Castelnau de Montmiral). Lors d'une rencontre avec Madame la Préfète, celle-ci a opté pour un regroupement des communautés de Vère-Grésigne et du Pays Salvagnacois (au total 27 communes). Cette fusion devrait être mise en place au 1er juin 2013 et une délibération de notre conseil doit être visée par les services de la Préfecture avant le 04 août 2011. Cette délibération sera transmise à la Commission du SDCI où l'avis doit recevoir une majorité des 2/3 des 40 membres pour être valable. Monsieur le Maire informe qu'il en fait partie en tant que Président d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et que Monsieur PAULIN Georges y assiste en tant que Maire d'une petite commune.

Plusieurs réflexions ont été faites : la plus simple est d'accepter le projet de Madame la Préfète; une autre est de persister dans notre demande de rejoindre la Communauté du Pays Rabastinois ; la troisième est une séparation de certaines communes de la CCPS qui demanderaient leur rattachement à la Communauté de Communes du Quercy Vert (Monclar de Quercy).

Prochainement, tous les Maires du Canton se réuniront pour décider de ces diverses propositions.

Monsieur le Maire propose d'avoir un débat avec les élus de la CORA. Enfin, Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du projet de schéma départemental de coopération intercommunale issu de la loi du 16 décembre 2010

et proposé par Madame la Préfète. « Monsieur le Maire rappelle le calendrier de mise en œuvre du schéma préfectoral : il a été présenté à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale le 28 avril dernier, puis transmis aux communes, syndicats et EPCI concernés qui doivent rendre leur avis; le projet de schéma et l'ensemble des avis recueillis seront transmis à la CDCI durant la première semaine d'août, cette dernière émettra un avis avant début décembre et aura la possibilité d'amender le projet à la majorité des 2/3 de ses membres. Sur ces bases, le schéma sera ensuite adopté par Madame la Préfète le 31 décembre 2011.

intercommunal à vocation sportive de Beauvais sur Tescou-Montgaillard-Tauriac.

› Dissolution du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable des Barrières.

Les membres de l'assemblée rappellent que sur le territoire du Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou, auquel la commune de Salvagnac appartient, les habitudes de travail sur les périmètres intercommunaux actuels ont permis d'engager des dynamiques efficaces en adéquation avec les besoins identifiés et les moyens financiers nécessaires.

Nous nous sommes engagés dans des processus de mise en commun



Le schéma prévoit:

Sur les communautés de communes du Pays Salvagnacois et Vère-Grésigne:

- › Fusion des 2 EPCI
- › Dissolution du Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal (SRPI) Beauvais sur Tescou Montgaillard-Montvalen-Tauriac
- › Dissolution du syndicat

des initiatives et des ressources:

D'abord au sein de la communauté de communes: Voirie, ordures ménagères, développement économique (abattoir, hôtel-restaurant, zones artisanales), petite enfance, bibliothèques, régie de transport à la carte.

Ensuite au niveau de la fédération des communautés de communes au sein du Pays; citons le Schéma

de Cohérence Territoriale (SCoT), 1er SCoT approuvé de Midi-Pyrénées, qui est en œuvre depuis juillet 2009. Citons encore l'Office de Tourisme structuré à l'échelle du Pays, qui permet de mettre en commun les moyens de développement et promotion touristique et d'avoir un outil de taille critique pour accroître la lisibilité de nos actions sur ce champ concurrentiel.

C'est pourquoi, en continuité de ces dynamiques intercommunales, nous menons actuellement une réflexion sur le schéma de coopération intercommunale en partenariat avec l'Association des Maires du Tarn. Cette réflexion permettra aux quatre communautés de communes composant le Syndicat de Pays de proposer, dans le calendrier légal, un schéma adapté qui garantira la poursuite du bon fonctionnement des intercommunalités.

Nous avons bien noté le cadre légal posé par la loi du 16 décembre 2010 et notre réflexion en respecte les objectifs.

En effet, le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (p 37) fait constat que les huit communes de notre EPCI relèvent de trois bassins de vie différents. Cinq de celles-ci sont situées dans le bassin de vie du Gaillacois. Parmi elles, quatre ont une continuité territoriale, et toutes ont une continuité administrative ou de services directes avec des communes du Rabastinois: Gendarmerie, Collège, Réseau SNCF, Syndicat des Eaux, Trésor Public, Réseau d'Ecoles. En lien avec le Conseil Général, nous avons œuvré pour désenclaver notre territoire et sécuriser les déplacements des habitants de notre Communauté de Communes vers nos bassins de vie sur des axes importants: Départementale 999 vers le Gaillacois ou Montauban (3 carrefours sécurisés sur

Salvagnac, un rond point prévu à Montgaillard).

Notre accès vers la métropole Toulousaine, premier bassin de vie et d'emploi, implique dans cette dynamique de désenclavement le renforcement des liens qui nous lient dans le cadre du SCoT avec les communes du Rabastinois.

Le 26 juin 1983, un SIVOM (GREAVI) ayant pour objet le développement économique et social, culturel et touristique était créé entre les Communes des Cantons de Salvagnac, Castelnau de Montmiral, Cordes et Vaour.

Le 30 décembre 1987, la commune de Salvagnac se retirait de ce SIVOM qui était dissous le 29 juin 1994 (cf. copie délibérations).

Notre commune ne souhaite pas revivre un tel échec de coopération intercommunale.

Au regard de l'ensemble des éléments ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

› **DONNE UN AVIS**

DEFAVORABLE au projet

de schéma départemental de coopération intercommunale,

› **PROPOSE** le rattachement de la Communauté de Communes du Pays Salvagnacois à la Communauté de Communes du Pays Rabastinois,

› **DEMANDE** le maintien des syndicats de regroupement pédagogique intercommunaux,

› **DEMANDE** à Madame la Préfète de mettre tout en œuvre pour permettre la concertation et faciliter les réflexions des collectivités dans le cadre légal; la communauté de communes demande notamment d'attendre la communication des éléments juridiques et financiers pour organiser le CDCI,

› **DEMANDE** à Madame la Préfète et à la CDCI la prise en compte de la proposition alternative dans l'évolution du projet de schéma. »



TAXES D'URBANISME

Une nouvelle taxe intitulée « Taxe d'aménagement » devrait être mise en place pour le 1er mars 2012.

Cette taxe remplacerait les 4 taxes d'urbanisme appliquées actuellement dans le Tarn : Taxe Locale d'Equipement (TLE), Taxe Départementale pour le financement des Conseils d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TD/CAUE), Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) et la redevance d'archéologique préventive (RAP). Ces taxes imposent en général toutes les nouvelles constructions.

Le Conseil municipal devra voter par délibération le taux de la part communale qui peut varier de 1 à 5 %. Cette délibération pourra être prise annuellement avant le 30 novembre.

Monsieur le Maire propose qu'une réflexion soit faite et que la décision soit prise à la prochaine réunion du Conseil Municipal.



TROIS DOSSIERS SONT A RAJOUTER A L'ORDRE DU JOUR :

A) L'autorisation de signer la convention du maître d'ouvrage pour l'extension de l'éclairage public

B) Le terrain sis à la Rosière

C) Le vote des subventions,

A) Monsieur le Maire expose que le Syndicat Départemental d'Energie du Tarn propose ses compétences pour les travaux désignés :
« Extension Eclairage Public Les Sourigous, Les Barrières, St-Michel-Zone Artisanale »

La participation demandée à la Commune pour ces travaux sera du montant TTC de l'opération diminué de l'aide financière du SDET, (qui est de 70% du montant HT de l'opération jusqu'à concurrence de 25000,00€ H.T.).

Monsieur le Maire indique que le montant de l'opération est estimé à 27500,00€ TTC, suivi des travaux compris, arrondie à un montant supérieur afin de pallier tout imprévu. Il y aura remise d'ouvrage et intégration dans le patrimoine communal, donnant droit au FCTVA. Monsieur le Maire propose au Conseil de donner au Syndicat Départemental un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des opérations précitées.

Après en avoir délibéré, le Conseil :

Accepte la proposition de Monsieur Le Maire et autorise Monsieur le Maire à signer, au nom de la Commune, la convention ainsi que les pièces s'y rapportant.

B) Monsieur le Maire expose qu'un terrain et une maison sis à La Rosière et prolongeant le terrain de football sont à vendre. Monsieur le Maire propose que la commune acquiert la maison avec les deux terrains l'entourant et ce sur une surface de 8525 M² pour un prix de 60.000 €. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer au nom de la Commune l'acte se rapportant à cette acquisition.

D'autre part, Monsieur le Maire rappelle que les terrains situés derrière l'école ont été réservés lors de la modification du Plan d'Occupation des Sols. Si le propriétaire venait à déposer une demande d'urbanisme, un sursis à statuer pourrait être décidé. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de surseoir à statuer pour toute demande d'urbanisme sur tous les emplacements réservés actuels et futurs.

LES SUBVENTIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle que pour toute demande de subvention, le dossier doit être remis en mairie pour le 28 février de chaque année. Monsieur VILLARET donne lecture d'un courrier que Monsieur RAYMOND lui a demandé de présenter au Conseil. Ce courrier porte sur le montant de la subvention attribuée au collectif Places en fête et sollicite Monsieur le Maire pour qu'une réunion des associations culturelles soit organisée.

VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, attribue la somme de 17 000 € comme suit :

COOP. SCOLAIRE	
CANTA GRELH.....	750 €
AEP ST JOSEPH.....	750 €
AMICALE DES SAPEURS	
POMPIERS.....	500 €
AMIS.....	500 €
APSA.....	500 €
A.S.A.D.....	200 €
AUTOCROSS.....	700 €
CHASSE.....	400 €
CINECRAN.....	150 €
COMITE DES FETES...	4600 €
DRAGONS BASKET	
CLUB.....	700 €
ELANS.....	650 €
LE MOUTON	
A CARREAUX.....	200 €
LE SOUVENIR Français...	250 €
LES AMIS DE ST PIERRE..	500 €
PETANQUE.....	800 €
PLACES EN FETE.....	1200 €
PREVENTION ROUTIERE..	50 €
RIVES DU TESCOU.....	1750 €
TESCOU EN MARCHE...	750 €
TAKWENDO.....	100 €
VOX MUSICA.....	1000 €

17000 €

Et charge Monsieur le maire de l'exécution de la présente délibération.

RENTREE SCOLAIRE 2011/2012

Madame LAGARRIGUE expose que vu l'augmentation de l'effectif à la rentrée scolaire en grande section et C.P., il y aurait lieu que Madame LECOMTE Marie Andrée effectue deux heures de plus par jour et soit rémunérée en conséquence. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ne s'oppose pas à cette augmentation d'heures et donne tout pouvoir à Madame LAGARRIGUE pour calculer la durée hebdomadaire à rémunérer.

RENTREE SCOLAIRE 2012/2013

Madame LAGARRIGUE précise que le seuil d'ouverture d'une nouvelle classe est de 112 élèves avec 28 élèves en moyenne par classe. A la rentrée scolaire 2012/2013, ce seuil devrait être atteint; donc une nouvelle classe devrait s'ouvrir portant la capacité de l'école publique à cinq classes. Des problèmes de locaux se poseront comme pour la cantine qui sera trop petite. Madame LAGARRIGUE propose d'envisager de construire un réfectoire et d'utiliser l'ancien pour une nouvelle classe. Une nouvelle porte pourrait être installée dans la salle de la sieste.

AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Bernard VILLARET indique qu'une étude est en cours avec le CAUE pour définir l'aménagement de plusieurs espaces municipaux : la ruelle sous la Grand' rue, le perron du château, le jardin du couvent et les plantations paysagères du lotissement du Parc.

Le CAUE est un cabinet d'architecture et d'urbanisme qui est financé par les communes du département et son intervention est payée par notre cotisation annuelle.



TOUR DE TABLE

- > Monsieur BENESCHI signale que le fossé situé entre la Péchique et Peyret a été refait mais que le pont est bouché et qu'il serait souhaitable d'y mettre des buses (voir les dimensions).
- > Monsieur BALARAN informe que beaucoup de voiries communales sur St Angel et St Pierre ont été refaites.
- > Monsieur BALARAN fait remarquer que tout individu devrait respecter le travail effectué.
- > Monsieur MIRAMOND donne lecture d'un courrier d'un administré sollicitant des ralentisseurs au lieu dit « Rousset » car les voitures passent trop vite et risquent

de provoquer un accident. Il précise qu'à cet endroit des panneaux de réglementation de la circulation avaient été posés et ont été arrachés. Il signale que la personne ayant commis ce délit, sera tenue pour responsable en cas d'accident grave.

- > Madame CORNAC annonce le loto du 1er août organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.
- > Madame CORNAC informe qu'un administré lui a signalé l'existence de gros rats vers le château.
- > Monsieur VILLARET signale que le panneau d'interdiction de stationner n'est pas mis à chaque jour de marché et qu'une réflexion doit être faite sur l'accès au marché en particulier pour

accéder à la place Jean Jaurès qui a été choisie lors de précédentes réunions du conseil municipal pour être le lieu officiel et normal du marché du mercredi.

- > Monsieur VILLARET signale que des problèmes de téléphone et d'onduleur existent à la bibliothèque et demande qui devra pendre en charge les dépenses.
- > Monsieur VILLARET en termine en disant que les lots à vendre du lotissement peuvent être mis sur des sites gratuits pour le vendeur et un budget de 100 € par mois serait indispensable pour mettre les annonces dans divers journaux.

La séance est levée à 00h05.

Bernard MIRAMOND



Le Plan Local d'Urbanisme

Le cadre légal

La commune évolue et la population augmente à grande vitesse (environ 10 foyers par an), et nous approchons le seuil des 1100 habitants. Le Plan d'Occupation des Sols de 1999 a besoin d'être révisé. Les lois sur l'environnement et l'urbanisme depuis la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain de décembre 2000, ont défini le cadre de ces révisions et les éléments d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui remplace le POS. Ce changement de nom correspond surtout à une nouvelle façon de concevoir le projet et l'avenir d'une commune.

En effet, autrefois il suffisait de définir des zones de constructibilité qui avaient souvent pour intérêt premier de rendre service à des propriétaires soucieux de valoriser leur terrain. Dorénavant, le PLU doit d'abord définir le projet d'intérêt général du territoire pour les dix ans à venir. C'est le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), pièce essentielle du PLU.

Les lois imposent dans un premier temps, d'établir un diagnostic agricole, environnemental, socio-économique, démographique du territoire, qui permet de définir des enjeux de la collectivité pour établir le PADD. Le PADD sert de base à la définition du règlement du PLU. En particulier pour délimiter non seulement les zones constructibles mais également toutes les zones de protection naturelles et agricoles. Pour être conforme à la réglementation, le PLU doit économiser les surfaces agricoles et réduire les dépenses d'énergie, tout en protégeant la biodiversité dans son ensemble. Elle impose une maîtrise rigoureuse des surfaces constructibles.

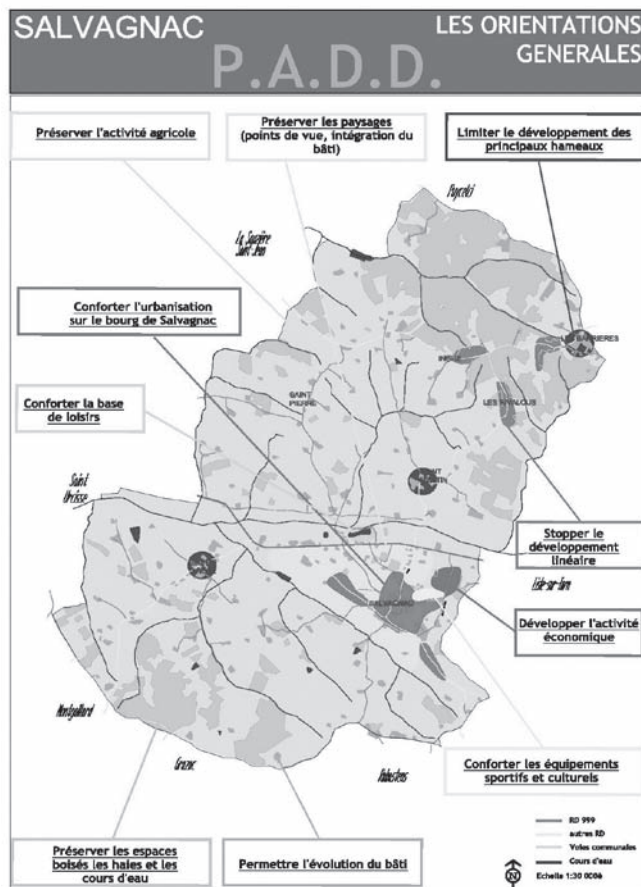
Par ailleurs tous les PLU doivent être compatibles au SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Notre commune n'est pas isolée ; par la Communauté des Communes du Pays Salvagnacois, elle est incorporée au Syndicat Mixte du pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou (4 Communautés de Communes regroupant 64 communes).

Cette collectivité a choisi d'élaborer son propre SCoT, pour éviter de se voir imposer le SCoT d'un grand voisin urbain dont les intérêts sont souvent éloignés de notre ruralité.

Ainsi le SCoT reprend le diagnostic au niveau du Pays sur les points suivants :

La démographie, l'habitat, l'économie artisanale, industrielle agricole..., les équipements et services à la personne, les déplacements et les transports et enfin les enjeux et besoins prospectifs.

Cette démarche, suivie par les services du Pays, a permis à chaque Communauté de Communes entre 2004 et 2008 de discuter et de définir le SCoT qui



Carte des orientations générales du PADD.

s'applique maintenant aux 64 communes avec mise en application au plus tard en 2013.

L'avancement du PLU

Le Conseil Municipal valide à chaque étape le projet correspondant à l'orientation définie. La complexité du cadre légal ne permet pas à une petite commune d'élaborer seule son PLU. En 2009, le Conseil Municipal a créé un Comité d'Urbanisme ouvert aux Salvagnacois qui veulent y participer (en complément des élus) et a choisi un Bureau d'Etude qui décortique et élabore le PLU.

Dans le cadre de la concertation avec la population, les documents validés sont mis à disposition du public en mairie et sur le site internet. Une réunion publique a eu lieu pour présenter le diagnostic et le PADD, à laquelle n'ont malheureusement assisté que peu d'administrés. Une nouvelle réunion publique se tiendra avant l'enquête pour présenter le projet de PLU (zonage et règlement). La population en sera informée par voie de presse et par affichage afin de mobiliser un large public.

Le BET présente son travail au Comité d'Urbanisme lors de réunions régulières (mensuelles au début et plus fréquentes maintenant). Le Comité décide des

orientations que le BET propose puis les soumet aux organismes publics concernés par ces orientations (DDT, SMIX Pays...). Il doit prendre en compte la forte réduction de surfaces urbanisables imposée par les lois et règlements qui s'appliquent sur le territoire (réseaux, impact paysager, activité agricole, risques naturels et technologiques...), ainsi les 32 ha non encore bâtis du précédent POS seront réduits à 12 ha autorisés. Seuls les hameaux constitués peuvent bénéficier d'autorisation à construire d'abord dans les « dents creuses », éventuellement en extension limitée. Par ailleurs l'étalement urbain (les constructions le long des voies de circulation en campagne) est interdit par les lois issues du Grenelle de l'environnement, ce qui marquera la fin des départementales ressemblant à de longues rues.

Mais il n'y a pas que des contraintes ; tout ce travail a permis de définir ce que seront les axes de circulation, les sentiers piétonniers, les terrains pour les futurs équipements scolaires ou sportifs, la zone d'activité artisanale, la desserte sud du village, la liaison des Mondinels vers l'école, les liaisons vers les Sourigous, etc.

Ce projet tient compte de l'augmentation démographique, de la valorisation de l'habitat vacant. Il engage également des financements à court terme, car les mêmes lois imposent que tout accord de CU (certificat d'urbanisme) oblige la mairie à prendre à son compte les dessertes d'eau, d'électricité, de voirie, éventuellement d'assainissement collectif (au village).

Chaque décision doit donc être chiffrée avant validation. Pour cette raison des zones ne seront ouvertes à la construction qu'après

l'aménagement public réalisé.

A ce jour il ne reste qu'à définir les règlements particuliers des zones avant présentation aux personnes publiques associées (services de l'état, chambre consulaire...) à la fin de l'année 2011 puis à l'enquête publique (printemps 2012) où chacun pourra prendre connaissance du projet et exprimer son opinion pour éventuellement le modifier (adaptations limitées). A la suite de cette enquête le document définitif sera établi pour validation par le contrôle de légalité (service préfectoral).

Le PLU engage l'avenir de la Commune pour les 10 ans à venir avec des options qui se poursuivront bien au-delà. Les Salvagnacais sont tous concernés mais il faut remercier particulièrement les non-élus qui ont participé à la représentation citoyenne au sein du Comité.

Avancement des travaux

Logements sociaux :

Les derniers travaux sont bien entamés (peinture, appareillage, revêtement de sol). Les opérations de réception commenceront le 10 novembre et les premiers logements pourront recevoir leurs locataires dès janvier 2012 après la levée des réserves toujours prévisibles.

Lotissement du Parc

La fin des logements sociaux nous permet dès novembre de parachever les quelques mètres de trottoirs et bordures qui avaient été réservés pour la zone de chantier.

L'aménagement paysager de la voie descendante et du parc public a été défini avec « Arbres et Paysage Tarnais » et sera réalisé par des entreprises locales cet hiver.



Les logements sociaux du lotissement du parc

Lotissement des Mondinels

La Communauté de Communes a passé un marché avec l'entreprise Eurovia qui a refait la chaussée en enrobé, renforcé la récupération des eaux de ruissellement par des caniveaux à grille et traité les trottoirs en bicouche coloré. La Mairie en a profité pour renforcer le réseau d'assainissement de cette partie du bourg.

Le résultat est une remise à neuf de la voirie de ce lotissement qui était vraiment dégradée.

Une signalisation routière sera

installée prochainement pour prendre en compte, notamment la mise en place d'un sens unique sur l'accès côté village. Coût des travaux: Voirie: 50 000 €, Assainissement: 4660 €, Trottoirs: 10 000 €.



Les travaux d'aménagement routiers aux Mondinels



Le Tarn passe à la télévision tout numérique le 8 novembre 2011

Dans la nuit du 7 au 8 novembre, tous les émetteurs de télévision seront éteints, et seuls les émetteurs numériques seront rallumés à partir du 8 novembre. Toutes les actions de communication prévues par le groupement d'intérêt public (GIP) créé pour l'occasion ont été réalisées. La dernière a été la diffusion à tous les foyers d'un livret de conseils « Suis-je concerné ? Que dois-je faire ? ». Ce livret, très complet, doit permettre à chacun de savoir ce qu'il doit faire pour vérifier la capacité de son installation, et les actions éventuelles à mener pour

pouvoir continuer à recevoir ses émissions préférées à compter du 8 novembre.

Dans son rôle de relais, la municipalité de Salvagnac a réuni les différents acteurs sociaux de la commune (CCAS, ADMR, Asso. 3^e âge, etc.) pour une séance de formation dispensée par le GIP à la mairie. Cela devrait permettre aux personnes formées d'aider de leurs conseils les personnes, isolées sur la commune qui pourraient rencontrer des difficultés à adapter leur installation.

Toute personne se trouvant dans ce cas pourra être aidée en s'adressant, à l'occasion du marché

le mercredi par exemple, au secrétariat de mairie qui relatera vers les personnes formées.



Etude du territoire communal par le centre de formation MFR de Brens

Mercredi 28 septembre nous avons reçu la visite d'une classe de baccalauréat professionnel, option « services en milieu rural », du Centre de formation, antenne du CFA (Centre de formation pour adultes) régional des MFR (Maison Familiale Rurale) de Brens dans le cadre du module « MP2 Territoires et services ».

Sous la direction de Bruno Doré, formateur les

accompagnant, deux groupes se sont formés. Le premier a parcouru le village pour enquêter auprès des commerçants et de la population. Le deuxième est venu s'entretenir à la mairie avec M. le Maire et la secrétaire. Leur objectif était d'identifier les services présents et d'appréhender la démographie et les acteurs économiques et sociaux au travers de données glanées sur le patrimoine, la population, et la vie économique et associative. L'entrevue avec M. le Maire portait plus particulièrement sur les axes choisis en termes de développement du territoire.

De retour dans leur établissement, les élèves vont élaborer un rapport de stage nécessaire à la sanction de leur cycle d'études. Le rapport nous sera communiqué afin de nous permettre de mesurer tous les éléments qu'ils auront pu recueillir, mais aussi nous restituer le regard d'adolescents sur notre espace de vie et notre façon de l'occuper.

Yves Raymond



Bernard Miramond, Bruno Doré et les étudiants devant « Vanitas » de Colin Painter en salle du conseil municipal.

Coopérative de blé de Salvagnac

Pose de la première pierre de l'unité de déshydratation ECOVALORYS

Après les événements du mois de juin dernier (cf. EDT112), les dirigeants et les équipes de la coopérative de blé et de sa filiale Ecovalorys ont mis les bouchées doubles afin de cicatriser dans les meilleures conditions les effets du sinistre. L'avancement des travaux a permis de franchir une étape importante avec la pose de la première pierre de l'unité de déshydratation le 26 septembre dernier en présence du président du conseil régional, Martin Malvy, accompagné du président du conseil général, Thierry Carcenac, et en présence des élus des communes du canton emmenés par Bernard Miramond,

Visite des installations sous la houlette de Martial Chandeysson



maire de Salvagnac et président de la communauté de communes, du maire de Lisle sur Tarn et conseiller régional, Jean Tkaczuck, et des conseillers généraux du pays Salvagnacois, Georges Paulin, et du pays Lislois, Maryline Lherm. De très nombreux coopérateurs et invités se joignaient à l'événement sur le site de Dourdoul.

Après une visite de l'unité de valorisation de la biomasse, Christian Mathieu, le président de la coopérative de blé, procédait à la pose de la première pierre proprement dite en compagnie des élus. Martial Chandeysson, le directeur, présentait ensuite à l'assemblée les différents constituants d'Ecovalorys, et son fonctionnement depuis la réception des matières premières

jusqu'à la livraison des produits finis. L'outil industriel Ecovalorys est destiné à valoriser l'ensemble de la biomasse locale, déchets verts, coproduits de l'agriculture, en granulé, gaufrette/brique ou bouchons. Il doit assurer trois fonctions principales : production de déshydratés et bases fibreuses pour l'alimentation animale ; production de biocombustibles au titre des énergies renouvelables ; production de nutraceutiques au profit des laboratoires.

Le projet est soutenu par l'Europe, la région Midi Pyrénées et le département du Tarn. Il est adapté au contexte du plan d'actions Ecophyto 2018 qui prévoit la réduction de 50% de produits phytopharmaceutiques dans les cultures à l'horizon 2018 avec un niveau élevé de production. Par ailleurs, il s'inscrit dans une démarche de création de valeur ajoutée pour les adhérents de la coopérative de blé.

Tous les élus s'accordaient à reconnaître la dimension du projet et son impact « positif » sur l'économie locale. Georges Paulin voyait dans ce projet une possible ouverture vers les trois départements limitrophes induisant éventuellement leur implication dans le support au projet. Thierry Carcenac y voyait, quant à lui, une possibilité de répondre à l'avenir aux problématiques du

milieu agricole local, précisant que l'aide du département s'inscrit bien ici dans une démarche de solidarité pour le maintien et la



Tous les élus ont mis « la main à la pâte » pour sceller cette pierre symbolique d'un pas important dans le projet

création d'activité économique. Martin Malvy, très intéressé par le projet, estimait, pour sa part, qu'il se situe parfaitement dans les préoccupations du conseil régional pour la recherche dans le cadre du développement durable. « Nous allons vers des temps nouveaux que l'on ne passera qu'en s'appuyant sur des hommes et des femmes qui ont du courage et de la volonté pour chercher des technologies innovantes en s'appuyant sur les laboratoires de recherche ; Le rôle de la région est de faire se rencontrer les entreprises et les coopératives avec les organismes de recherche et de faire en sorte que l'on invente de nouveaux procédés. La coopérative de blé de Salvagnac a une large place dans ce domaine ».

La rencontre se terminait dans une ambiance conviviale et décontractée autour de produits du terroir qui permettaient d'oublier pour un moment la chaleur de la journée.



L'assistance s'était groupée sous le hangar d'expédition pour écouter les discours à l'abri d'un soleil qui tapait dur pour une fin septembre



Discours de Bernard Miramond pour le départ de Madame Ténégat, directrice des finances publiques — bureau de Rabastens et Salvagnac.

Madame Ténégat,
Je ne sais qui a décidé du jour de cette petite fête, mais choisir d'honorer votre travail sur notre territoire et vous souhaiter le meilleur pour votre nouvelle vie, la veille des journées du patrimoine me paraît au niveau symbolique une excellente idée. Vous avez pendant de nombreuses années géré la perception de Salvagnac et Rabastens. A l'époque, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) s'appelait pour ce qui vous concerne Trésor Public. Cette dimension poétique a totalement disparu dans l'administration d'aujourd'hui mais pour nous, jeunes élus d'alors, vous avez été une perle dans ce trésor public. Outre votre rôle institutionnel dans l'accompagnement et le contrôle des finances locales, vous avez su être une partenaire des moments

difficiles, pour nous alerter, nous conseiller et parfois même faire des propositions. Un exercice délicat d'équilibriste entre le respect du suffrage universel et les obligations de votre charge.

C'est ce premier remerciement que je voudrais vous adresser Madame, pour ce partenariat et les échanges sincères et professionnels que vous avez su créer avec les élus de notre territoire.

Je voudrais associer à ces remerciements l'ensemble des habitants, contribuables du pays Salvagnacois pour l'humanité dont vous avez fait preuve dans un contexte économique difficile, sans jamais déroger aux valeurs régaliennes de l'Etat que vous représentez. Honnêteté, humanité, sincérité... Merci encore Madame Ténégat, mais vous allez nous manquer.

Ces adjectifs qui vous collent à la peau, je sais qu'ils continueront à vous habiter dans votre nouvelle vie. Cette nouvelle vie qui commencera, comme pour tout retraité du Trésor Public et c'est un signe de reconnaissance, par remplir la feuille d'impôt de vos amis et de vos voisins. Je sais par vos confidences et les photos qui éclairent l'écran de votre ordinateur que vous saurez cultiver, en même temps que votre jardin, l'art d'être grand-mère et donner du temps et de l'amour à vos petites filles et à vos proches. Et si dans cette nouvelle vie, il vous reste quelque temps, ne vous étonnez pas si votre téléphone sonne et que nous vous appelons pour un conseil sur un budget communal difficile à boucler.

Voilà, pour terminer ce sont deux grands mercis que je voudrais vous transmettre.

Le premier à la fonctionnaire et à travers vous à vos collègues, représentant de l'Etat. Je trouve que l'Etat a de la chance d'avoir eu des représentants comme vous, car nous sommes encore quelques-uns à croire que le service public est l'honneur de la France plus que son originalité décalée dans un monde libéral triomphant.

Et un deuxième Grand Merci à la bonne femme – excusez moi Madame pour ce terme familier qui n'a rien de machiste – qui a su porter sur ses épaules en juste équilibre le respect des autres et de la raison d'Etat.

Et pour terminer d'en terminer, si le patrimoine c'est l'héritage commun d'un groupe ou d'une collectivité, Mme Ténégat, vous êtes un élément, une partie et pour longtemps, de notre patrimoine Salvagnacois.

MERCI



Printemps — Automne 1211

Deux épisodes de la croisade des Albigeois à Salvagnac

Un anniversaire... des animations culturelles

L'année 2011 marquait le huit centième anniversaire d'une suite d'événements qui ont mêlé notamment l'histoire de Salvagnac à celle du Languedoc. Salvagnac dont le château appartenait aux comtes de Toulouse a été concerné par deux épisodes de la croisade engagée depuis 1209 contre les « Hérétiques Albigeois », désignés plus tard sous l'appellation de « Cathares ».

Le vendredi 15 juillet à 17h30, Jean Lauzeral, ancien Maire (1981 - 1994) et chercheur en histoire locale et régionale a donné une conférence sur les Comtes de Toulouse dont le titre était : « Grandeur et fragilité d'une puissante dynastie méridionale ». A l'issue de la conférence, Daniel Sierra, président de l'Union Associative Salvagnacoise, ouvrait l'exposition qu'il a réalisée



Jean Lauzeral entraînait le public pour un voyage dans l'histoire du village et de la région: la vie des comtes de Toulouse et de leur entourage. Un monde de rivalités, d'alliances et de jeux de pouvoir aux XII^e et XIII^e siècles

Au printemps 1211, la ville sera prise par les croisés de Simon de Montfort épaulé par Beaudouin, frère de Raimond VI, qui est passé à l'ennemi quelques mois plus tôt. En octobre de la même année, Raimond VI reconquerra Rabastens, Montauban, et Salvagnac, villes qui se sont soulevées contre l'occupant. Pour marquer le 800^e anniversaire de ces événements, la municipalité a organisé entre le 15 et le 22 juillet des manifestations culturelles avec le concours des associations Culture et Tourisme en pays Salvagnacois, et la bibliothèque municipale de Salvagnac.

sur les « châteaux Cathares en Occitanie ». Ses photographies prises lors d'un périple dans l'Aude, pays Cathare, étaient complétées par des documents historiques mis à disposition par l'association



culturelle du Pays Salvagnacois qui gère la bibliothèque municipale de Salvagnac.

L'exposition était ouverte jusqu'au vendredi 22 juillet, date à laquelle le Père Jordi Passerat, professeur à l'institut catholique de Toulouse, donnait une conférence intitulée : « Un christianisme sans croix et sans église. La religion des Cathares ».

Ces trois manifestations se sont déroulées dans les salles de l'espace Caraven Cachin. Elles ont été un agréable moment d'échanges sur une page peu connue de l'histoire du village qui, perché sur les coteaux du Salvagnacois, a été par le passé le siège d'événements forts, souvent douloureux pour sa population.

« Aimer un terroir, c'est aimer son histoire ... »

Yves Raymond



L'exposition sur les châteaux Cathares a attiré un nombreux public pendant la semaine, avant d'être exposée jusqu'à fin octobre à l'office de tourisme.



Calendrier des animations 2011-2012



Novembre

Mar 1er au Jeu 15 décembre

Exposition Serge ANCELET.
Dessins et couleurs au Tauriac Café
Route 136.
Café Brasserie Culturelle.
Contact: 05 63 81 46 04.
Courriel: tauriac.cafe@orange.fr

Sam 5 Soirée Occitane, soupe à l'ail, châtaigne, musique et danses traditionnelles
Salle des fêtes La Sauzière Saint Jean.
Organisée par le Conservatoire de l'outillage du Pays des Bastides.
Contact : 05 63 33 55 07
ou 06 86 79 87 72

Jeu 10 La Fanfare de Guitares

II manches et un tambour pour jouer du Rock'n'roll classe et des reprises à l'ancienne au ras du goudron.
Tauriac Café Route 136.
Café Brasserie Culturelle.
Contact: 05 63 81 46 04.
Courriel: tauriac.cafe@orange.fr

Dim 13 Loto de l'APSA, 14h30

Salle omnisports - Salvagnac.

Dim 13 « Les vies de jardin »

à Saint Urcisse. Vide - jardins organisé par le Comité des fêtes.

Dim 20 Thé dansant à 14h30,

Salle omnisports - Salvagnac.
Organisé par les amis de la belote.
Renseignements : 05 63 33 50 65
ou 06 08 63 35 86

Dim 20 à 14h30 Loto des Rives

du Tescou Football club
Salle des fêtes - Montgaillard

Décembre

Jeu 1er au Jeu 15:

Exposition Serge ANCELET.
Dessins et couleurs au Tauriac Café
Route 136.
Café Brasserie Culturelle.
Contact: 05 63 81 46 04.
Courriel: tauriac.cafe@orange.fr
Facebook : tauriac.cafe@hotmail.fr

Sam 17 FIESTA ALEGRE LES BALKANS.

Salle des fêtes de Montgaillard.
15h : **Stage de danse** des Balkans
19h : **Apéro concert Loloswing**
- Jazz Manouche
20h : **Repas Goulasch** à volonté ;
22h : **Bal du monde ISTAMBAL.**
Organisé par le collectif Places en Fête

Dim 18 Marché de Noël -

Salvagnac

Dim 18 Thé dansant à 14h30,

Salle omnisports - Salvagnac.
Organisé par les amis de la belote.
Renseignements : 05 63 33 50 65
ou 06 08 63 35 86

Janvier 2012

Dim 15 Thé dansant à 14h30,

Salle omnisports - Salvagnac.
Organisé par les amis de la belote.
Renseignements : 05 63 33 50 65
ou 06 08 63 35 86

Dim 22 à 14h30 Thé dansant

avec Sylvie Nauges
Salle des fêtes - Montdurausse.
Organisé par le Comité des Fêtes.

Sam 28 Loto des Pompiers

Salle omnisports - Salvagnac.

Février 2012

Sam 4 Repas à la salle des fêtes

à 20h - Montdurausse.
Organisé par la société de chasse
St Urcisse-Montdurausse.

Sam 18 Loto du comité des Fêtes

à 21h à la salle des fêtes -
Montdurausse.

Dim 19 Thé dansant à 14h30,

Salle omnisports - Salvagnac.
Organisé par les amis de la belote.
Renseignements : 05 63 33 50 65
ou 06 08 63 35 86

Tous les vendredis :
Marché de Producteurs
(volailles, pain, pâtisseries,
fruits, légumes, confitures,
produits laitiers, vins, plantes...) de 16h à 20h
au village à Salvagnac.

Conservatoire de l'Outillage
du Pays des Bastides

« les Barrières » - 81630

Salvagnac,

Ouvert de mi-juin à mi-septembre les week-end de 14h30 à 18h00

Ouvert hors saison sur rendez-vous.

Contact : 05 63 33 55 07 ou
06 86 79 87 72.

Conservatoire de l'Outillage
du Pays des Bastides

81630 La Sauzière Saint Jean

Uniquement sur Rendez-vous.

Contact : 05 63 33 54 17 ou
06 25 13 23 57

E mail : contact@copb81.fr

Dernière mise à jour : 11/10/2011 - Liste non exhaustive. Sous réserve de modifications ultérieures.

Repas de quartier de Saint Martin à La Grèze, Les Rivalous

Comme chaque année, c'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés chez Michel et Sylvie à La Grèze/ En Ramel à l'occasion du repas de quartier. C'est dans la simplicité que nous avons passé notre dimanche du 11 septembre, une journée bien agréable, même le temps s'y est prêté.

Lors de l'apéritif offert par Michel et Sylvie, nous avons pu profiter de leur superbe point de vue sur Salvagnac. Basé sur le partage, chacun de nous a pu goûter à tous les plats présents sur les tables.

Cette année encore et pour la huitième année consécutive, nous avons accueilli tous les nouveaux

voisins et avons pu entretenir nos bonnes relations de voisinage.

C'est dans la convivialité que nous

nous donnons rendez-vous en 2012 chez Derek et Amanda le 1^{er} week-end de septembre.



C'est avec un grand plaisir, que tous, nous avons retrouvé le local du Mouton à Carreaux pour la rentrée de septembre 2011. Après une après-midi de nettoyage par les bénévoles de l'association, le Mouton à Carreaux a rouvert ses portes le jeudi 8 septembre 2011. Avant de fermer mi-juillet, les membres de l'association se sont retrouvés plusieurs jeudis à la base de loisirs Les Sourigous afin de profiter de goûters améliorés : chacun y avait amené ses gourmandises pour le grand plaisir

Rentrée du Mouton à Carreaux

des petits ventres...mais également des grands !!! Les enfants étaient heureux, c'est sans souci que nous referons ces matinées dès les beaux jours en 2012.

Pour ceux qui ne connaissent pas le Mouton à Carreaux :

L'association, créée en 2008, a pour but d'offrir aux enfants dès leur plus jeune âge, ainsi qu'à leurs parents, la possibilité de disposer de jouets, soit sur place, soit à la maison, moyennant une cotisation annuelle. Elle se propose également de stimuler le plaisir de jouer et d'être un lieu d'échange et de rencontre pour tous les membres. Le local, rue Gérard Roques (en face du cabinet médical) à Salvagnac, accueille tous les jeudis (de 9 h à 12h) les

bouts de choux de 0 à 3 ans ainsi que leur maman, mamie ou bien nounou ou autres...

La prochaine assemblée générale aura lieu le jeudi 13 octobre à 20h30 dans les locaux. A l'ordre du jour : - bilan moral et financier - renouvellement du bureau - projet des achats - ...

Tous les 3^{èmes} jeudis de chaque mois, une permanence de la PMI est assurée dans nos locaux : reprise le jeudi 20 octobre 2011 à partir de 9h30.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous vous ferons le meilleur accueil.

A bientôt.

Le conseil d'administration



Les Amis de la Belote



Sylvie Nauges et son orchestre enflamment régulièrement les après midis dans le réseau des thés dansants de la région

L'association, née en 2005 a pour objectif d'organiser des thés dansants et des concours de belote, est présidée par le très dynamique Robert Mathieu épaulé par une équipe de quatorze bénévoles dont une des qualités essentielles est la disponibilité.

Les animations sont organisées en saison dite « froide », tous les 3^e dimanches du mois d'octobre à

personnes à chaque fois, ont lieu à la salle omnisports qui est la seule salle du territoire à pouvoir accueillir une telle assistance. Les concours de belote regroupent entre 40 et 60 personnes dans la grande salle de l'espace Caraven Cachin. Le concours de plein air annuel organisé le 15 août sous la halle est en général encore mieux suivi.

aux déplacements des éléments du podium dans la salle omnisports, et de six tables pour les animations dans l'espace Caraven Cachin.

Au programme des thés dansants de 2011/2012, les Amis de la belote annoncent : le 20 novembre, Christian Luc, le 18 décembre, Sylvie Nauges, le 15 janvier, Domingo, le 19 février, David Firmin, et David Corry clôturera la saison le 18 mars. Des orchestres qui « mettent l'ambiance » et font danser des publics dont les tranches d'âge vont des quadras, 40 à 45 ans, aux passionnés de 80 ans et plus. Et à regarder les plaques minéralogiques sur le parking, la renommée régionale des dimanches après midi à Salvagnac n'est plus à faire, grâce à la qualité de l'accueil et du service en salle.



L'équipe des bénévoles devant l'orchestre d'Olivier Sigiúry le 16 octobre.

mars pour les thés dansants, et tous les dimanches soirs d'octobre à fin avril pour les concours de belote. Les thés dansants qui attirent bon an, mal an entre 200 et 350

En 2010, l'association a participé financièrement en achetant des équipements utilisables sur demandepartouteslesassociations. Il s'agit d'un transpalette destiné

Mais les bénévoles ont souvent besoin de se renouveler, alors si vous aimez la danse, et aussi rendre service aux autres dans la convivialité, n'hésitez pas à contacter Josyane et Robert Mathieu au 05.63.33.50.65 ou au 06.08.63.35.86

Le bureau de l'association.

La Bibliothèque et ses animations

Dans le cadre de la préparation du 2^e Salon du livre, l'équipe de bénévoles a lancé dès le mois de février son concours de nouvelles, avec une phrase imposée du livre de Jean Paul DUBOIS Prends soin de moi: «Quand je repense à toute cette histoire, à la façon dont les choses se sont déroulées, à mon comportement, j'ai honte».

Au 15 juillet, date de clôture du concours, 26 nouvelles étaient proposées au jury composé de 7 membres adhérents à la bibliothèque et Michel Grossin, libraire à Gaillac. Les noms des auteurs étaient, bien entendu, tenus secrets pour les jurés. Dix nouvelles furent sélectionnées et trois d'entre elles primées avec la satisfaction de voir un Salvagnacois, Oliviero Vendramineto, arriver



Les exposants du salon du livre étaient abrités sous les frondaisons de la base de loisirs des Sourigous

deuxième. Un livret de présentation des trois premières nouvelles est à la disposition du public à la bibliothèque.

Le 28 août vint le Pique Nique lecture aux Sourigous, sous un beau soleil. Le repas concocté par les bénévoles a été bien apprécié des convives, ainsi que l'animation proposée.

Cette année c'est « Un Quizz littéraire et culinaire » qui clôtura l'après midi.

Lors du salon du livre, le 11 septembre, encore une fois sous un soleil radieux, 40 auteurs se sont installés sous les tonnelles à la base de loisirs des Sourigous. Cette journée, faite d'échanges, de

discussions et de rires, nous restera en mémoire grâce au Livre d'Or que vous pouvez consulter à la bibliothèque.

Il est à remarquer la présence simple et amicale d'un scénariste de BD mondialement connu, Richard D. Nolane, et de notre voisine non moins connue, Gudule, et tant d'autres dont vous trouverez bientôt les livres en prêt à la bibliothèque.

Début octobre, dans le cadre des Contes en Balade, nous recevons Jean Baptiste LOMBARD, qui nous a fait passer de l'Afrique au Brésil grâce au conte de Bambou Calebasse. ... Une bien agréable fin d'après midi...

Mais l'année n'est pas finie, alors la suite au prochain numéro....



Le pique nique lecture est toujours l'occasion de réunir les amoureux du livre pour un moment de convivialité et d'échanges.



L'association des partenaires du sport automobile

L'association des partenaires du sport automobile, est heureuse de pouvoir remercier par ce présent article, tous les membres et sympathisants de l'association, ainsi que les membres de l'écurie des Deux Rives, pour leur support et leur participation aux activités. En 2010, nous avons organisé notre première exposition de véhicules anciens, nous avons été satisfaits dans l'ensemble, car pour une première, nous ne nous attendions pas à tous ces visiteurs et exposants.

Nous avons poursuivi par le 25^e Rallye des Côtes du Tarn, qui comme chaque année eu un succès énorme grâce au partenariat entre l'écurie des Deux Rives et l'APSA.



Christian Cavaillès et Céline Lejard ont amené la mythique Lancia de Christian jusqu'à la ligne d'arrivée du 25^e Rallye des Côtes du Tarn

Le parc assistance était installé à la base de loisirs des Sourigous. Très gros succès.

Puis nous avons fini par le loto, qui grâce aux commerçants et aux achats, a été un superbe loto.



Camions et vieilles voitures réunies pour le 5 juin 2011

Pour 2011, l'exposition de véhicules anciens le 5 juin fut une réussite complète. De nombreux exposants de véhicules : voitures, tracteurs, motos, camions américains, modèles réduits, furent au rendez-vous. Merci à nos amis du conservatoire de l'outillage pour leur participation. Le public toujours présent et encore plus nombreux nous a surpris. Merci aux Salvagnacois et autres visiteurs, qui nous ont permis de faire un gros succès. Nous tenons à remercier tout particulièrement Vincent Belnoue, qui avec ses amis, nous a fait la surprise d'organiser

une randonnée quad, dont tous les bénéfices ont été reversés à l'APSA, un grand merci à eux.

Pour l'édition du rallye 2011, les 22 et 23 octobre, l'écurie des Deux Rives nous a demandé de

voir, si une modification du tracé de la spéciale Salvagnac pouvait être envisageable. Après plusieurs études sur les différentes possibilités de parcours, une seule peut-être envisageable en tenant compte de différents accès pour les secours. Le départ a été implanté au lieu dit La Désespérade. L'APSA remercie tous les riverains du nouveau tracé, qui nous ont donné leur autorisation, car sans celles-ci nous n'aurions pas pu le mettre en place. Chers lecteurs, pour ceux que cela intéresse, l'APSA organise son loto annuel le dimanche 13 nov. 2011. En 2012, nos projets encore à l'étude pour certains sont : Randonnée quad, Expositions de véhicules anciens, Rallye promenade, Téléthon, Rallye des Côtes du Tarn, Loto. Nous vous remercions de votre confiance, et de votre participation, pour toutes ces manifestations.

Amicalement, l'APSA

AMIS-Gym Volontaire

L'Association AMIS-Gym Volontaire a repris les cours depuis le lundi 19 septembre par des portes ouvertes avec un résultat très satisfaisant et de nouvelles inscriptions qui rajeunissent l'effectif. Les cours sont tous les lundis de 20h30 à 21h30. Il est toujours possible de s'inscrire.

L'Association remercie tous les riverains des Allées Jean Jaurès et de la Rue du Docteur François Gary pour avoir changé le stationnement de leurs véhicules, lors du vide-grenier du 18 septembre. « Il y aura une deuxième édition en septembre 2012 ».

Le Bureau

Conservatoire de l'Outillage

Le 19 juin le Conservatoire a ouvert ses portes par une festive journée autour de la traditionnelle poule farcie et au son de la musique de Brin d'Air d'Oc. Les exposants et producteurs locaux étaient au rendez-vous.



La saison a été moyenne au nombre de visites et s'est achevée par les Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre.



Le conservatoire participait aussi à la journée de l'APSA à la salle omnisports le 5 juin

Le bardage du hangar avance tranquillement en attendant les aménagements intérieurs cet hiver. Mais l'Association aime se retrouver avec ses amis et a pu déguster une bonne omelette aux truffes de Régine au Tauriac Café et de bonnes grillades au bord du lac chez Yvan.



Enfin pour clôturer l'année en beauté nous vous invitons tous à la Soirée Occitane du 05 novembre à la salle des fêtes de la Sauzière St Jean pour déguster la soupe à l'ail, les châtaignes grillées et danser avec les musiciens de notre ami Jean Bourdoncle et de ses animateurs qui nous font le plaisir de revenir cette année.



Association Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois

L'année 2011 a été pour l'association l'occasion de mettre en pratique les missions qui seront désormais les siennes dans le cadre des actions dédiées au tourisme en relation avec l'office de tourisme du pays des Bastides et du Vignoble du Gaillac et de celles relatives à la mise en valeur et à l'animation de la base de loisirs des Sourigous. L'association a été désignée par la communauté de communes auprès des services de la préfecture comme gestionnaire de l'aire naturelle du camping.

Par ailleurs, cette année, l'association a supporté ou organisé directement un certain nombre d'animations à caractère culturel : Du dimanche 1^{er} au dimanche 8 mai : « Les femmes dans les guerres ». Exposition réalisée par le Souvenir Français (Colonel honoraire Guy, Suzanne Yates). Présentation de documents écrits et photographiques sur la participation des femmes aux conflits armés. Salle d'exposition de la Communauté de communes aux Sourigous.

Du dimanche 1^{er} au samedi 14 mai : « Les conflits – La Résistance ». Exposition réalisée par Suzanne Yates. Présentation de documents écrits et photographiques Salle

Présence d'un certain nombre de producteurs qui permettaient au public de trouver la nourriture pour le repas de midi. A cette même occasion l'étape équestre installée en bordure du lac a été inaugurée. Un grand nombre de cavaliers sont venus l'utiliser et ont participé à une randonnée. Le public a pu visiter l'arborétum que les bénévoles de l'association ont remis en état avec l'aide financière de la communauté des communes, du département, du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées et de la Mutuelle Sociale Agricole.

Le jeudi 19 mai, Mille chœurs pour un regard. Trois chorales dont les troubadours du Tescou, chorale initiatrice de l'opération, ont donné un concert en l'église de Salvagnac dans le cadre d'une opération au profit de l'association Retina qui récolte des fonds pour la recherche sur les maladies de l'œil. Un chèque de 700€ a été remis à cette association

Le jeudi 2 juin. Chœur Bulgare St Jean de Rila Un concert a été donné en l'église de Salvagnac. Ce groupe était déjà venu en 2004 avec les amis de Nicholas Greschny.

Le dimanche 3 juillet. Un troisième concert a été donné dans l'église par le groupe Swing Gospel.

L'art en Pays Salvagnacois, installé à la mairie. Un assez grand nombre de visiteurs ont fréquenté l'exposition et notre invité Claude Nicaud a été enchanté de notre accueil.



« Un marché à Salvagnac », toile offerte par Claude Nicaud à la Mairie

Du 15 au 22 juillet, L'association a aussi participé avec l'Association Culturelle du Pays Salvagnacois à la réalisation du projet initié par la municipalité : « Il y a 800 ans, Salvagnac dans la croisade des Albigeois » en organisant deux conférences : le 15 juillet, par Jean Lauzeral sur les contes de Toulouse : « grandeur et fragilité d'une puissante dynastie méridionale », et le 22 juillet, par le Père Georges Passerat sur les cathares : « Un christianisme sans croix et sans église : la religion des Cathares ». Du 15 au 22 juillet, Daniel Serra présentait une exposition de photos, « les châteaux Cathares en Occitanie ». Les samedi 17 et Dimanche 18 septembre, pour les journées du patrimoine nous avons mis en œuvre des visites guidées de l'église de Salvagnac (fresques de Nicolai Greschny, trésor d'art sacré, vêtements sacerdotaux) agrémentée le dimanche par des intermèdes musicaux avec la chorale Vox Musica et Michel Basque (orgue et piano) qui accompagnait Luann Shield. Au total, 91 personnes ont suivi les visites guidées par Jean Lauzeral



Inauguration ludique de l'arboletum de la base de loisirs des Sourigous

d'exposition de la Communauté de communes aux Sourigous
Le dimanche 15 mai : Journée portes ouvertes de la base de loisirs.

Du 9 juillet au 6 août, « Lumières du Quercy » par Claude Nicaud. L'association est partenaire de la municipalité pour l'organisation de

Beau bilan de saison pour la pétanque Salvagnacoise

Une belle année se termine pour la Pétanque Salvagnacoise. Avec une augmentation significative des licenciés (42 contre 32 en 2010), le club se porte bien. Les deux concours officiels organisés cette saison ont vu la participation baisser légèrement. Le concours officiel triplettes du lundi 8 août, organisé à la base de loisirs des Sourigous en raison de la fête, a connu un franc succès. Les joueurs ont apprécié le cadre et l'accueil de Georgette à la Guinguette qui a assuré la buvette.

Le challenge des disparus a réuni 16 doublettes. Depuis plusieurs années, la participation ne dépassait pas les 10 équipes. C'est René Balle et Claude Astoul qui remportent le nouveau trophée, face à Pascal Mauruc et Jean Claude Chassagnat. Ce trophée sera remis en jeu chaque année et attribué définitivement à la doublette qui l'aura remporté 3 fois. La journée s'est clôturée par un vin d'honneur puis un repas servi par Dominique et Magali, les nouveaux propriétaires du Café des sports.

Les Salvagnacois brillent aussi à l'extérieur. Lors du challenge AGACI, concours des commerçants de la ville de Gaillac, le club était bien représenté avec pas moins de 3 triplettes. Deux d'entre elles se sont bien comportées. Jean Paul Torrijos, Rémy et Eric Ménégué s'inclinent en huitième de finale face à une équipe de Brens. Ils seront vengés par l'autre triplette Salvagnacoise. Guy Marty et ses deux fils, Guillaume et Rémy, réalisent deux très belles parties en huitième et quart de finale, et battent les Brensols en demi-finale. Ils s'inclinent 13 à 8 en finale face à des «cadors» de la pétanque tarnaise,

avec notamment dans leurs rangs, Kenny Champigneuil, champion de France junior, vice-champion du monde junior et champion de ligue tête à tête sénior.



L'équipe qui a participé au championnat des clubs.

Les pétanqueurs habillés

Les licenciés se sont vu remettre au mois de juin, un maillot et un coupe-vent du club. Cette opération a pu être réalisée grâce à nos sponsors. Le Crédit Agricole a offert les maillots ; le Fournil Salvagnacois et Groupama se sont associés pour les coupe-vents. Cette opération a été réalisée suite à l'inscription d'une équipe au championnat des clubs de pétanque. Nous remercions chaleureusement nos trois partenaires pour leur soutien financier qui nous a permis de mener à bien ce projet.

Première participation aux championnats des clubs

Cette compétition, créée il y a quelques années, connaît un vif succès auprès des joueurs de boules. On y retrouve l'esprit convivial de la pétanque. Chaque journée deux équipes s'affrontent sur 11 parties (6 tête à tête, 3 doublettes et 2 triplettes). A la fin de l'après-

midi, les équipes comptent les points et se retrouvent autour d'un vin d'honneur pour « refaire leurs parties ».

Pour cette saison, l'objectif était de faire découvrir la compétition aux joueurs qui le souhaitaient. Après un match nul face à Saint Juéry 3, les Salvagnacois se sont imposés face à Blaye les Mines. S'en sont suivies deux défaites face à Carmaux, les leaders, et Bois Redon. L'équipe compte actuellement 1 victoire, 1 nul et 2 défaites. Pour l'an prochain, les joueurs souhaitant participer à cette compétition devront se faire connaître lors de notre prochaine assemblée générale. Ils devront s'engager à être présents lors de toutes les journées.

Prochainement, la bâche de la serre sera à nouveau remplacée pour le plus grand bonheur des habitués. Nous rappelons à tous les utilisateurs que la licence est obligatoire pour jouer à l'intérieur.

Si vous souhaitez nous rejoindre, en tant que membre du bureau ou simplement licencié, contactez-nous par téléphone au 06.84.54.29.58 (David Beneschi) ou par courriel : petanque.salvagnacoise@gmail.com.

Que me faut-il pour demander une licence ?

NOM Prénom, Adresse, Date de naissance, Nationalité, Téléphone, Une photo d'identité, Un certificat médical et votre ancien numéro de licence si vous avez déjà été licencié

Prix de la licence : seniors 30€, Jeune 10€ (gratuit si première licence)

La licence de pétanque est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre.



Places en Fête ...bilan et perspectives.

La jeune association P.E.F. a trouvé sa vitesse de croisière en proposant tout au long de l'année des animations associant loisirs, détente et culture. C'est ainsi qu'en 2011 se sont déjà succédés « les chemins de P.E.F. », les « Expos Vagabondes » et « l'Été de P.E.F. »

8 MAI | LES CHEMINS DE PLACES EN FÊTE

Une balade autour de SALVAGNAC à laquelle participent grands et petits venus nombreux. Un arrêt sous un bouquet d'arbres, pour écouter Isabelle dire et chanter quelques poèmes accompagnée par Surya ; un autre au milieu d'une clairière, et Olivier charme la jeune assistance avec des histoires extraordinaires.

A midi, dans l'arboretum des Sourigous, on joue d'abord, on casse la croûte ensuite. Au dessert, dans l'amphithéâtre de verdure c'est plus de cent personnes qui assistent à la pièce de théâtre jouée par le TOC « Et le singe devint con ». Un vrai succès pour ce spectacle en plein air qui évoque l'existence des problèmes de pouvoir... dès la préhistoire.

2 - 8 JUILLET | LES EXPOS VAGABONDES

Une exposition éclatée qui présente une trentaine d'artistes, peintres, sculpteurs, dessinateurs dans quinze lieux : chapelles, lieux publics et maisons particulières. Un public nombreux découvre les œuvres de ces artistes, soit en se rendant sur place par ses propres moyens, soit en utilisant le minibus mis à la disposition des visiteurs.

Parallèlement à l'exposition, plusieurs artistes proposent des stages d'expression : peinture monumentale, portrait, marionnettes, illustration, gravure pour enfants et adultes.



Stage de linogravure avec Claire de Soisson.

Un stage de chant choral complète la programmation. Le 6 juillet, en l'église de Montvalen, les stagiaires se produisent en première partie du concert de la chorale Vox Musica. 80 personnes assistent à cette émouvante soirée.



L'été de Places en fête a rassemblé un millier de personnes pendant les 10 jours de festivités.

8 - 9 JUILLET | L'ÉTÉ DE PLACES EN FÊTE

Vendredi, de la nostalgie avec Marcel Duchemin, de la musique engagée et festive avec les « Grandes Bouches » et le BAL REPUBLICAIN : Sur la Place de la Victoire de Salvagnac, tout le monde danse après avoir partagé un Tajine d'agneau.

Le samedi, journée des peintres : ils sont douze cette année à proposer en fin d'après-midi leur œuvre du jour à la vente aux enchères. S'en suit une dégustation des vins d'un producteur voisin et la déambulation des majorettes « Les émeraudes du Pays Salvagnacois ».

Et en soirée c'est à nouveau la fête : On partage le cochon grillé et l'on danse avec « Les Figues de Barbarie »

...ET MAINTENANT ?

L'année n'est pas terminée ! Comme d'habitude P.E.F. vous propose une manifestation qui associe musique et cuisine traditionnelles : le 17 décembre 2011, vous êtes tous conviés à la « Soirée Balkans » qui sera précédée l'après-midi par un atelier de danse traditionnelle à la salle des fêtes de Montgaillard.

Et puis se sera 2012. L'équipe, encouragée par le succès de 2011, travaille déjà à la réédition de ces manifestations et en envisage d'autres.

Si vous souhaitez participer activement à l'animation de notre canton, rejoignez « Places en Fête ». L'association tiendra son assemblée générale le 15 janvier 2012 à 10 heures à l'Espace Caraven Cachin.

Robert Viader

La 10^e saison du RTFC

Eh oui ! Déjà dix ans que les clubs de l'US Tauriac et du SC Salvagnac se sont rassemblés pour donner naissance au Rives du Tescou Football Club.

A cette occasion, vous trouverez plus loin, dans les manifestations du club, un projet d'animation destiné à fêter les 10 ans du club. Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux joueurs et dirigeants qui ont fait le choix de rejoindre notre club pour cette nouvelle saison.

La saison sportive 2011/2012

Les compétitions ont repris tant pour les jeunes que pour les seniors

Chez les jeunes :

Nous avons le plaisir cette année de relancer l'école de football qui végétait un peu en mettant l'accent sur un encadrement expérimenté et le rapprochement avec les clubs de Rabastens et Lisle sur Tarn. En effet, nous avons créé avec ces clubs l'Entente des Vignobles afin de rassembler les enfants des catégories moins de 11 ans et moins de 15 ans de chaque club et de leur permettre de pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions.

Nous avons donc une équipe de football à 11 et une équipe de football à 7 dans la catégorie moins de 15 ans et deux équipes de football à 7 dans la catégorie moins de 11 ans.

De plus nous avons un groupe de 12 enfants de moins de 9 ans permettant de fonctionner en autonomie.

Chez les seniors :

Nous avons reconduit deux équipes dont une qui s'est maintenant hissée au plus haut niveau de la compétition départementale. Nous avons le plaisir d'accueillir, pour entraîner ce groupe, Franck Pagnucco, un enfant du pays qui a fait ses preuves de footballeur au niveau régional et qui souhaite



apporter son expérience à ce groupe jeune et ambitieux.

Pour l'équipe I, les premiers résultats confirment la difficulté que nous attendions à ce niveau de compétition, mais si l'entraîneur dispose fréquemment de son effectif au complet durant la saison alors l'objectif de maintien dans cette division reste accessible.

En ce qui concerne l'équipe 2, nous n'avons pas connu de début de saison aussi prometteur depuis de nombreuses années ; l'équipe invaincue depuis le début de la saison évolue dans l'efficacité et la bonne humeur particulièrement engendrée par leur capitaine et gardien de but Stéphane Cassin.

N'oublions pas dans nos effectifs, les vétérans, toujours aussi nombreux et assidus, qui ont repris le chemin des stades et n'ont que plus de mérite avec la troisième mi-temps qui leur est imposée lors de chaque rencontre et qu'ils assument fort bien.

La vie du club 2011 / 2012

Chaque année, nous avons le souci d'agrémenter la saison sportive par différentes actions qui permettent d'attirer la population locale vers notre club et ainsi entretenir une grande convivialité indispensable à notre vie associative.

Cette année nous organisons :

- > un loto à Montgaillard : Dim. 20 Novembre 2011 à 14h30
- > un loto à Salvagnac : Dimanche 11 Mars 2012 à 14h30

> la vente de la carte du supporter destinée à soutenir notre club. Elle ne coûte que 10 euros et vous permet de disposer du calendrier des matchs et de bénéficier d'un carton gratuit à chaque loto et d'une boisson offerte lors de chaque rencontre se déroulant à Salvagnac. Elle est disponible auprès des joueurs et dirigeants du club.

> la distribution du calendrier 2012 avec la photo des différentes équipes et les encarts publicitaires de nos partenaires

> une sortie en bus avec les enfants de l'école de football et leurs amis en fin de saison (probablement au parc d'attraction Walibi)

> une journée pêche le Samedi 12 Mai 2012.

> le tournoi seniors à Salvagnac le Dimanche 03 Juin 2012

> la fête des 10 ans du RTFC. Le Samedi 09 Juin 2012 à Salvagnac.

Nous inviterons tous ceux qui ont joué à l'US Tauriac, au SC Salvagnac ou au RTFC ainsi que la population locale. Nous prévoyons l'organisation de mini matchs, des jeux pour enfants l'après-midi et une soirée festive jusque tard dans la nuit.

Nous vous souhaitons une bonne saison sportive en notre compagnie et vous attendons lors de nos différentes activités au RTFC.

Le Président,
Olivier Lecomte

3 QUESTIONS A :
Franck Pagnucco,
entraîneur des
Rives du Tescou

Quel est ton parcours dans le milieu du foot ?
J'ai débuté le foot à Salvagnac en 1984. Après quelques saisons, j'ai eu envie de poursuivre ma formation à Lézignan en 1988. J'ai rejoint le RTFC de 1993 à 1996, où j'ai pu évoluer en 15 ans nationaux. Puis, mon entraîneur, Gérard Rénard, m'a encouragé à Colomiers pour jouer en 18 nationaux et en seconde provinciale. Ensuite, j'ai rejoint l'entente des Vignobles. Nous avons fait une ascension extraordinaire, en montant chaque année de la 1^{re} division de district à la DHR. Après un court passage à Montauban, nous sommes allés à Salvagnac. Je tiens à souligner que sans l'aide de mon grand-père Joseph Pagnucco, je n'aurais pas pu réaliser un tel parcours.

Quels sont les objectifs en tant qu'entraîneur ?
Dans un premier temps, je souhaite maintenir et pérenniser le club à ce niveau d'Excellence. Je suis là pour découvrir et apprendre mon nouveau rôle, mais aussi pour partager mes connaissances acquises lors de mes différentes expériences. Je suis

revenu pour essayer de redonner à mon club tout ce qu'il m'a apporté : partage, convivialité, respect, combativité et plaisir de jouer.

Comment appréhendes-tu cette saison ?
Je n'ai pas d'appréhension particulière pour cette saison car j'ai entièrement confiance en mes joueurs, malgré le nouveau relevé de la poule. L'objectif de ma mission consiste à assurer une progression dans le cadre des objectifs définis avec les dirigeants.

Sébastien Rose

Franck Pagnucco compte sur son expérience de joueur pour maintenir les Rives du Tescou en Excellence / Promotion

FR 12.11.2011



Visite d'Edmond Cabié* à Salvagnac au mois de mai 1877.

Monsieur Maurel, huissier, habitant du lieu qui aida Rossignol** à compiler les archives communales, nous dit qu'en reconstruisant l'église faite de neuf depuis peu, on a trouvé sur le plateau ou butte où elle est, et qui domine la ville, au centre, plusieurs silos remplis de débris. Du reste cette butte en offre un grand nombre placés tout autour. En a, et b, espace vide que la commune a vendu de nos jours et où l'on bâti des maisons, on en trouva plusieurs et dans une on trouva une grosse clé et des poids en métal. Le juge aurait ces objets recueillis par Louberssac, son suppléant qui les lui céda. D'autres silos toujours pareils de forme habituelle ronde sont en c, et d, en suivant le tour de l'église.

Maurel connaît aussi la trouvaille faite dans le temps par M. Murat ; les objets

recueillis venaient du silo situé également sur la dite butte et qui sont, dit-il, certainement antérieurs à la destruction, ou prise de la ville à la fin du 16^e siècle, car la butte a toujours été vue vide d'habitations aussi loin que remontent les souvenirs des habitants. L'église qui a précédé celle qui vient d'être démolie était, me dit mon oncle qui la vit il y a une quarantaine d'années, du côté de la halle et non sur le plateau.

La ville était entourée de fossés, comblés, dont on suit la trace au moyen de larges rues qui les ont remplacés. Il n'y a qu'un reste devant le château servant de mare ou d'abreuvoir. Le dit château remanié, offre deux tours rondes en saillies latérales sur deux avant cours, autour d'une cour, l'une d'elle a comme une espèce de moucharabieh ; mais il ne surmonte pas une porte visible : ce doit être

plutôt des latrines. Le tout est en pierres, nulle fenêtre, ni porte, ni l'aspect général n'ont un cachet franchement ancien : ce doit être postérieur, comme dit Rossignol, à 1587***. Ce qui m'a le plus frappé, c'est un pont qui y conduit et traverse le fossé, ce pont est en briques et a deux grandes arcades en ogive de forme ordinaire ; leur base aujourd'hui cachée par les remblais qui comblent sur ce point le fossé ; mais on les a vues en entier et elles doivent avoir des pieds droits. Leurs claveaux en pierre portent les deux dates 1720 sur l'une et 1721 sur l'autre, preuve curieuse et intéressante de l'emploi de l'ogive au courant du 18^e siècle, ce qui montre aussi que les ponts des fossés de Buzet et de Saint Sulpice, peuvent être, sans difficulté de la 2^e moitié du 17^e siècle.

Jean Lauzeral. Septembre 2011

*Edmond Cabié (1846 – 1909), historien régional, membre correspondant de la société archéologique du Midi de la France. Sa visite à Salvagnac a lieu 6 ans avant le mariage et l'installation d'Alfred Caraven Cachin à Salvagnac.

**Elie-A. Rossignol, contemporain d'Edmond Cabié, lauréat de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Toulouse, membre de la société archéologique du Midi de la France, inspecteur de la société française d'archéologie. Auteur des monographies communales des cantons de Salvagnac et Rabastens parues en 1866.

***Note de l'auteur : Edmond Cabié ne connaissait pas, avant sa visite, l'existence de l'inventaire du château fait le 10 août 1606 après l'assassinat de Jacques de Voisins, Vicomte de Monclar et Baron de Salvagnac, et époux d'Anne de Monclar. Dans cet inventaire, il est donné la liste des meubles se trouvant dans les chambres situées dans les tours ; ces tours avaient été endommagés pendant le siège de 1587, mais non détruites.

Pierre Pradier écrit en 1759, dans ses mémoires historiques de Salvagnac : « le château du seigneur de Salvagnac subsistait avant la destruction de la ville et qu'il était où il est et sûrement avant 1500 ; il fut fort endommagé mais non pas détruit ». Il ajoute qu'il a des preuves qui font foi.

mai 1887

Visite à Salvagnac

qui aide Romignol à composer les archives comales

M. Maurel, huissier, habit du lieu. nous dit qu'il a reconstruit l'église faite de plâtres légués par
 on a trouvé sur le plateau ou butte où elle est et qui domine la ville, ancienne,
 plusieurs silos, remplis de débris. Du reste toute cette butte en offre un
 grand nombre placés tout autour. En 2^e et 3^e, après avoir vu que la courne
 venait et où l'on a bâti des maisons, on en trouva plusieurs et dans un
 on trouva une grosse clef et un poids en métal. D'autres silos
 toujours parait-il s'ouvrir. Le plus haut et le plus ancien par l'ouverture son grand
 (habituée rouge) sont en c. et d., on suivait le tour
 de l'église. L'église s'est bâtie par Maurel comme on
 le trouvait faite pour le temps par M. Maurel, les objets
 recueillis n'en aient des silos situés également sur la butte
 et qui sont dit-il certainement antérieurs à la destruction
 ou prise de la ville ada fin du 16^e s. car la butte
 a été toujours vide d'habitation aussi loin que remontent
 les ossements des hommes. L'église qui a précédé celle qui vient d'être terminée.
 La ville était entourée de fossés, comblés dont on suit les traces au
 moyen des larges rues qui lui ont remplacé. Il n'y en a qu'un reste
 devant le chœur, comblé par une mare ou abreuvoir. Le dit chœur remanié
 offre 2 tours latérales, les flange sur 2 avant cour, autour d'un
 cour, l'une d'elles, a comme une apse de moucharabis; mais
 il ne surmonte pas de porte visible: ce doit être plutôt de latrines.
 Le tout est en pierre; nulle fenêtre ni porte, ni l'aspect
 général n'ont un cachet franchement anciens: ce doit être postérieur
 comme dit Romignol à 1587. Ce qui m'a le plus frappé c'est tout
 un pont qui y conduit, et traverse le fossé: ce pont est en brique avec 2
 grandes arcades en ogive, de forme ordinaire; leur base est aujourd'hui
 cachée par les remblais qui comblent sur ce point le
 fossé; mais on lui a vu, en creusant, les bases doivent
 avoir du pied d'ordre. Leur clef est en pierre portant les
 dates 1720 sur l'une et 1771 sur l'autre: preuve certaine
 d'interférence de l'emploi de l'ogive au 18^e s.
 approuve ce qui montre aussi que le pont des fossés de Bazet et de Phulpice, peuvent
 être, sans difficulté, de la même époque du 17^e s.






Bien à savoir :

ETAT CIVIL

ILS ONT VU LE JOUR

> Coline FENESTRE née le 14 septembre 2011

ILS NOUS ONT QUITTÉS

> Andrée DEGRANDI le 5 septembre 2011

> Claudie ALBENGE le 29 septembre 2011

> Paul JONCQUIERES le 6 octobre 2011

> Charles PREISS le 9 octobre 2011

NOUVEAUX ARRIVANTS

- > Madame Auréliane TRANOY
et Monsieur Hugues ROY à Rue Gérard Roques
- > Monsieur et Madame FAUVENS Rémy et Adeline
et Lou (leur fille) au Lotissement Mondinel
- > Monsieur et Madame CHAMARAT Jacques
et Evelyne à Gourgaillac

Recensement Militaire (obligatoire)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

Inscription sur les listes électorales

Remplir un formulaire de demande (disponible en Mairie)

+ justificatif de domicile
+ pièce d'identité

**Avant le 31 décembre 2011
pour pouvoir voter
en 2012.**



**Attention
nouveaux horaires
à compter du
1^{er} Novembre 2011**

PERMANENCES

DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél : 05 63 33 50 18 - fax : 05 63 33 57 73

email : mairie.salvagnac@wandoo.fr

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé au public	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Vendredi	Fermé au public	Fermé au public
Samedi	9h00 - 12h00	Fermé

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SALVAGNACOIS

Tél : 05 63 33 57 89

Ouverture au public Bureau du Lac des Tasconis :

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	9h15 - 12h30	14h00 - 18h00
Mardi	9h15 - 12h30	14h00 - 18h00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	9h15 - 12h30	14h00 - 18h00
Vendredi	9h15 - 12h30	Fermé
Samedi	Fermé	Fermé

A partir du 13 novembre, le dimanche matin face à la boulangerie, Marie Pierre Castiello proposera **les huitres de Marennes-Oléron**.
Présents exceptionnellement le mercredi 9 novembre.
Commandes au 06 77 11 14 81.
www.rchuitres.wordpress.com



AUTRES PERMANENCES

AIDE-MENAGERE

Mme RIEUGNIE Liliane, Responsable de secteur des aides à domicile, vous recevra tous **les mercredis** de 14 h à 16 h, salle du Conseil Municipal à la Mairie.

PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

Maison du Conseil Général

Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81

Lieu et horaires des permanences.

Gaillac – Lundi, Mercredi et Vendredi

10, 12 rue Gaubil

Lisle sur Tarn – Mardi, Jeudi

7 rue Chambre de l'Edit

M.S.A. DU TARN

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE, Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole, vous recevront uniquement sur rendez-vous.

Téléphoner à la MSA : 05 63 48 41 30

La P M I

Une infirmière puéricultrice de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) propose un accueil

Horaires: 9h30-11h00

Le 3^e jeudi du mois sauf pendant les vacances scolaires

Lieu: Salle Rue Gérard Roques

(même Salle que le Mouton à Carreaux)

Renseignements: Maison du Conseil Général

Horaires de l'autobus Ligne 921 : Albi - Montauban / Montauban - Albi

Jours de circulation	L à V*	L à V*	L à V*	L à V, D	D*	L à V*	N'oubliez pas de faire signe au chauffeur de bus pour qu'il s'arrête !
Albi SNCF	05h15	06h25	13h20	16h15	18h30	18h53	
Marssac RN88	05h25	06h35	13h30	16h25	18h40	19h03	
Gaillac SNCF	05h35	06h45	13h40	16h35	18h50	19h13	
Salvagnac embranchement	05h50	07h05	14h00	16h50	19h10	19h33	
Beauvais-sur-Tescou	06h00	07h15	14h10	17h00	19h20	19h43	
Montauban SNCF	06h20	07h35	14h30	17h20	19h40	20h03	
Jours de circulation	L à V*	L à V*	Mer* ⁽¹⁾	L à V*	L à V, D*	L à V, D*	Sam*
Montauban SNCF	06h30	08h45	14h30	17h10	19h19	22h23	00h30
Beauvais-sur-Tescou	06h50	09h05	14h50	17h30	19h39	22h43	0h50
Salvagnac embranchement	07h00	09h15	15h00	17h40	19h49	22h53	01h00
Gaillac SNCF	07h21	09h35	15h20	18h00	20h09	23h13	01h20
Marssac RN88	07h31	09h45	15h30	18h10	20h19	23h23	01h30
Albi SNCF	07h41	09h55	15h40	18h20	20h29	23h33	1h40

* : Ne circule pas les Fêtes (sauf exception précisée dans le renvoi numéroté) - (1) : Circule uniquement en période scolaire.

Heures d'ouverture du Crédit Agricole

Ouverture au public : mercredi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h.

Les autres jours sur rendez vous.

Tel. 08 10 16 22 37.

Fax : 05 63 33 64 71.
contact@ca-nmp.fr

Gendarmerie Nationale

Planning des brigades. Communauté de brigades de Rabastens

La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Tel : 05 63 33 68 15. Courriel : cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr

La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Tel. 05 63 33 68 30.

La brigade de Salvagnac est ouverte le mercredi, de 8h à 12h.
Tel. 05 63 33 68 35

Bien à savoir :

LES MARCHÉS À SALVAGNAC

Halle de la mairie
et Allées Jean Jaurès :

> Marché traditionnel
Mercredi matin

> Boucherie uniquement,
Vendredi et dimanche matin

> Marché des producteurs
Vendredi de 16h à 20h.

CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite
d'un conseiller d'entreprises, vous
pouvez contacter le secrétariat du
service « commerce » pour organiser
un rendez-vous individuel

Tél. : 05 63 49 48 47

TRIBUNAL D'INSTANCE D'ALBI

Rue du Sel - BP156

Tél. : 05 63 54 15 12

OFFICE DE TOURISME

BASTIDES ET VIGNOBLE DU GAILLAC

Bureau d'information touristique
de Salvagnac - Les Sourigous -
RD999

05 63 33 57 84

salvagnac@tourisme-vignoble-bastides.com

www.tourisme-vignoble-bastides.com

Horaires d'ouverture

> du 1^{er} septembre au 31 décembre

Mardi, vendredi et samedi

10h à 12h et de 14h à 17h30.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Madame Sandra TROUILHET

Permanence le 1^{er} lundi du mois

à la Mairie de Lisle sur Tarn

Rendez-vous auprès du secrétariat

05 63 33 35 18

Pour tout renseignements nous

contacter au 05 63 33 50 18

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Tél. : 05 63 40 59 02

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30

Vendredi : de 16h30 à 18h30

Samedi et dimanche : de 10h à 12h

SERVICE MINICAR de SALVAGNAC

Contact : Monsieur DALBIS 05 63 33 51 33

Marché de Salvagnac	tous les mercredis après-midi (6,00€)
Marché de Rabastens	tous les samedis matin sauf le 2 ^e (8.00€)
Marché de Montauban	le 2 ^e samedi matin du mois (10.00€)
Marché de Gaillac	tous les vendredi matin (10.00€)

EN CAS D'URGENCE

Samu **15** (112 d'un portable)

Pompiers **18**

Gendarmerie **17** ou **05 63 33 68 35**

Ambulances

Taxis Faux **05 63 40 58 59**

Taxis d'oc **05 63 33 28 43**

EDF sécurité dépannage **0810 333 081**

SANTÉ

Cabinet médical **05 63 33 52 50**

Pharmacie **05 63 33 50 07**

Dentiste **05 63 40 55 18**

Cabinet d'infirmières

05 63 40 55 33

Masseur / kinesthérapeute

05 63 40 50 21

Un conteneur de récupération de vêtements, placé Avenue Caraven Cachin devant le cimetière, est à votre disposition. Il remplace désormais le vestiaire du secours catholique de l'ancien presbytère. Association Le Relais 81 Entreprise à but socio-économique basée à Mazamet.

HORAIRES de la POSTE

	MATIN	APRES MIDI
Lundi au samedi	9 h à 12h	Fermé
Levée du courrier : en semaine à 14h15 le samedi à 10h30 Une boîte aux lettres est à votre disposition Place de la Mairie.  La poste enfin signalée par une nouvelle enseigne		

PERMANENCES DU CABINET MÉDICAL

Tél : 05 63 33 52 50

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h - 12h	Dr. SAID	Dr SIRUGUE	Dr BARRIE	Dr SIRUGUE	Dr BARRIE	GARDE
14h - 16h	Dr BARRIE	Dr. SAID	Dr. SAID	Dr BARRIE	Dr. SAID	
16h - 18h	Dr SIRUGUE				Dr SIRUGUE	